



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONSULAT D'ALGERIE A BOBIGNY

قنصلية الجزائر ببويني

DEMANDES DE REGULARISATION VIS-A-VIS DU SERVICE NATIONAL

- Photocopie du passeport ou de la Carte Nationale d'Identité algérienne biométrique en cours de validité (copies) ;
- Photocopie de la Carte d'immatriculation consulaire pour les personnes ayant 19 ans ou plus;
- Deux (02) Actes de naissance (copie intégrale de moins de trois (03) mois) délivrés par la Mairie du lieu de naissance ;
- Une (01) photocopie de l'Acte de naissance 12 S ;
- Photocopie du livret de famille (toutes les pages écrites) ;
- Six (06) photos d'identité récentes et réglementaires ;
- Certificat de scolarité de l'année en cours ;
- Photocopie du Contrat de travail avec les trois (03) dernières fiches de paie;
- Acte de mariage original de moins de trois (03) mois (*pour les personnes mariées*) ;
- Kbis original de moins de trois (03) mois ;
- Photocopie recto verso de la Carte de résidence ou du document de circulation ;
- Photocopie de la Carte de sursis ou tout autre document relatif au Service National.